



République du Sénégal
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE LA FEMME, DE L'ENFANCE ET DE L'ENTREPRENARIAT FEMININ

DIRECTION DE LA MICROFINANCE

Compte rendu de la vingt unième réunion du Comité National de Coordination des activités de microfinance (CNC)

DATE : Mardi 05 février 2013	Heure : 09h20– 13h00	Lieu : Hôtel Radisson BLU (Dakar)
PRESIDENCE	M. Amadou Sall DIAL, Directeur de la Microfinance	
SECRETARIAT	M. Waly Clément FAYE, Responsable Suivi-évaluation (Direction de la Microfinance)	
ORDRE DU JOUR : Validation de la note d'orientation méthodologique pour l'élaboration de la nouvelle Lettre de Politique Sectorielle de la microfinance et de son Plan d'action (2013-2018)		

1. Contexte de la réunion

L'Etat du Sénégal dispose depuis 2004 d'une Lettre de Politique Sectorielle de la Microfinance (LPS/MF) qui présente la Politique de l'Etat et la Stratégie Nationale de développement du secteur. Ce document a été élaboré à travers un processus participatif qui a mobilisé l'ensemble des acteurs du secteur de la microfinance.

La LPS/MF et son plan d'action ont été actualisés lors d'un atelier national tenu les 21 et 22 avril 2008 et qui a réuni l'ensemble des acteurs du secteur. Le nouveau plan d'action, qui couvre la période 2009-2013, a fait l'objet d'une évaluation à mi-parcours (EMP) durant le premier semestre de l'année 2011. Cette EMP a permis de mesurer, entre autres, le niveau d'atteinte des résultats du plan d'action et les effets de sa mise en œuvre sur le secteur et de formuler des recommandations pertinentes pour améliorer l'impact social et économique de la microfinance.

La Stratégie nationale de développement de la microfinance prenant fin en juin prochain, les acteurs de la microfinance regroupés au sein du Comité National de Coordination des activités de microfinance ont convenu de lancer dès le mois de février le processus d'élaboration de la nouvelle LPS/MF et son plan d'action (2013-2018).

C'est dans ce sens que la Direction de la Microfinance a élaboré une note technique présentant la démarche méthodologique proposée pour mener à terme ce processus. Cette réunion du CNC a donc pour but de permettre à l'ensemble des acteurs d'examiner ladite note en vue de sa validation.

Le Fonds d'Equipe des Nations-Unies (UNCDF) a développé un outil dénommé « *Making Access to Financial Inclusion Possible (MAP)* » qui est un cadre de diagnostic et de programmation sur l'inclusion financière. Cet outil, conçu en relation avec la *FINMARK TRUST* et *The Centre for Financial Régulation & Inclusion*, a été utilisé pour accompagner

plusieurs pays de l'Afrique Subsaharienne dans le processus d'élaboration de leur stratégie nationale de finance inclusive (pays pilotes : Éthiopie, Mozambique, République démocratique du Congo, Côte d'Ivoire).

L'idée consiste à présenter cet outil aux membres du CNC afin de voir dans quelle(s) mesure(s) il pourrait être utilisé dans le processus.

2. Ouverture officielle

Deux allocutions ont été prononcées à l'occasion de l'ouverture officielle :

- Le Vice-président de l'AP/SFD et Directeur Général de CAURIE-MF, M. Mamadou Lamine GUEYE,

- Le Secrétaire Général du Ministre de la Femme, de l'Enfance et de l'Entreprenariat Féminin (MFEEF), M. Ibrahima DIOUCK, a, à l'entame de son propos, remercié l'ensemble des acteurs pour leur grande mobilisation et leur participation active aux réunions du CNC. Après avoir rappelé quelques faits historiques depuis la validation de la première LPS/MF, M. DIOUCK a insisté sur l'importance de cette rencontre et sur la nécessité de disposer rapidement d'un nouveau cadre stratégique qui encadre le secteur de la microfinance, à quelques mois seulement de la fin de la LPS/MF en cours. Après avoir rappelé la place de la microfinance dans la Stratégie Nationale de Développement Economique et Social (SNDES), le Secrétaire Général du MFEEF a exhorté les acteurs à procéder à un examen critique de la note méthodologique. Pour finir, M. DIOUCK a adressé ses chaleureux remerciements aux PTF avant d'assurer les acteurs de l'engagement de Madame le Ministre à les accompagner dans le processus de formulation, de validation et d'approbation de la nouvelle LPS/MF.

3. Présentations

M. Waly Clément FAYE, Responsable du suivi-évaluation du Plan d'action de la LPS/MF a présenté la note méthodologique décrivant le processus de formulation de la nouvelle LPS/MF. L'exposé est structuré comme suit :

- I. contexte et justification d'une nouvelle LPS/MF ;
- II. enjeux et priorités actuels ;
- III. démarche proposée pour l'élaboration de la nouvelle LPS.

Cinq thématiques ont été proposées pour faire l'objet du diagnostic :

- 1) analyse du cadre légal, réglementaire, fiscal et institutionnel et du dispositif de surveillance du secteur ;
- 2) professionnalisation des SFD et gestion des performances sociales ;
- 3) développement de l'offre de services financiers en milieu rural ;

- 4) étude et analyse de la demande et identification des besoins en services financiers et non financiers ;
- 5) quelle relation entre banques et SFD dans le financement des MPME ?

M. Mathieu SOGLONOU, Conseiller technique en Finance inclusive à UNCDF, a présenté l'outil MAP selon le plan ci-après :

- Rappel de la vision et de la stratégie de UNCDF ;
- Leçons apprises des Stratégies nationales d'inclusion Financière ;
- Présentation du concept MAP ;
- Etapes du processus ;
- Résultats d'une étude FINSCOPE ;
- Cadre institutionnel et rôle des acteurs.

(Détails dans les présentations et la note)

4. Synthèse des échanges

Les discussions se sont déroulées sous la Présidence du Directeur de la Microfinance, M. Amadou Sall DIAL. La plupart des intervenants ont félicité la DMF pour la qualité de la note et marqué leur engagement à participer activement au processus de formulation de la nouvelle LPS/MF. Néanmoins, il a été fortement recommandé de revoir les thématiques proposées en vue du diagnostic et qui sont quasiment les mêmes qui ont été à la base de la LPS en cours. Les thématiques devraient être en conformité avec les priorités des acteurs afin d'avoir une LPS qui permettra de « faire d'autres bonds en avant » et de passer à des niveaux de performances plus élevés pour le secteur.

Par rapport aux thématiques, les observations et suggestions suivantes ont été faites :

LIBELLE DU THEME	OBSERVATIONS/SUGGESTIONS
2. Professionnalisation des SFD et Gestion des Performances Sociales	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Ne pas mettre ensemble la professionnalisation des SFD et la Gestion des performances sociales (qui pourrait d'ailleurs être incluse dans la professionnalisation) ; ✓ Reformuler comme suit « professionnalisation des SFD et développement d'outils techniques de gestion des risques » ou « professionnalisation et viabilité des SFD » ; ✓ Prendre en charge les nouvelles préoccupations liées au redressement des institutions en difficulté et à la réduction de la vulnérabilité des SFD
3 & 4. « Développement de l'offre de services financiers en milieu rural » & « Etude et analyse de la demande et identification des besoins en services financiers et non financiers »	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mettre l'accent sur toutes les « zones peu ou pas couvertes » et non sur le « milieu rural » seulement ; ✓ Ajouter « notamment pour les femmes et les jeunes » ; ✓ Reformuler le thème 3 comme suit « développement d'une offre innovante de services financiers et non financiers » et supprimer le thème 4 (dont les éléments de contenu son dans le thème 3) ; ✓ Fusionner les thèmes 3 et 4 car l'analyse de l'offre et celle de la demande sont liées.
Quelle relation entre banques et SFD dans le financement des MPME ?	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Ce thème a fait l'objet de vives discussions. Certains intervenants ont même proposé sa suppression, eu égard aux différences de cadre légal entre les banques et les SFD et aux réticences des premiers à collaborer. D'autres ont proposé une reformulation du thème comme suit « Quelles approches du financement des MPME par les SFD ? ». Ce qui permettrait de revisiter les mécanismes mis en place jusque-là et les axes de collaboration possibles entre banques et SFD ; ✓ Poser le débat, sur les aspects liés à la relation entre les SFD et la BCEAO : ouvrir le guichet refinancement aux SFD et leur permettre également de faire directement du transfert d'argent.

Autre	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Ajouter un thème sur les produits innovants que la microfinance pourrait développer en faveur des autres secteurs du développement (synergies avec des secteurs comme l'environnement, la santé, les énergies renouvelables, l'agriculture, l'hydraulique rurale) ; ✓ Intégrer les aspects liés à la protection des sociétaires et prendre en compte le plan d'action de l'UEMOA pour le développement économique (décision 24) ; ✓ Intégrer les préoccupations liées à la mise en place d'infrastructures financières de gestion des risques (centrale des risques, bureaux de crédit privés, etc.).
-------	---

La Représentante de la BCEAO s'est dite convaincue de la pertinence de travailler davantage à l'articulation entre banques et SFD, surtout avec le nouveau dispositif. Les banquiers, souligne t-elle, y sont très favorables, surtout après la publication de *l'avis 001-03-2011 relatif à l'admissibilité des crédits bancaires octroyés aux SFD en support des refinancements de la BCEAO*. Par rapport à l'accès direct des SFD au guichet refinancement, la Banque Centrale se donne jusqu'à 2015 pour étudier cette possibilité.

Du point de vue de l'approche, il a été recommandé de faire un pré-diagnostic à travers des séances de travail plus approfondies avec l'essentiel des acteurs. Ce qui devrait aider à améliorer les thématiques et leur contenu. Ce pré-diagnostic pourrait être réalisé par le consultant national qui sera recruté pour accompagner le CNC dans la conduite du processus.

D'autres recommandations ont été formulées :

- désigner un point focal au sein de chaque structure membre du comité de rédaction pour veiller à la continuité dans le pilotage du processus ;
- rendre régulièrement compte au CNC et surtout à la fin de chaque étape (recrutement consultants national, élaboration TDR, production des rapports provisoire du diagnostic, etc.), même si c'est par courrier électronique ;
- revoir le planning qui paraît trop optimiste (5 semaines sont insuffisantes pour réaliser et valider les études) ;
- renforcer davantage le budget alloué à la communication (2 500 000 FCFA).

L'exposé sur le MAP n'a pas soulevé beaucoup de questions, hormis celles liées au coût et au temps d'utilisation d'un tel outil. Ce qu'a d'ailleurs déploré le Directeur de la Microfinance dans sa synthèse.

5. Synthèse et clôture

Dans son mot de synthèse, le Directeur de la Microfinance a appelé les acteurs à s'approprier davantage le projet de formulation de la nouvelle LPS/MF et à renforcer leur engagement. M. Amadou Sall DIAL milite en faveur d'une future LPS/MF centrée sur la demande et au service de secteurs comme l'eau productive, les énergies renouvelables, etc.

Néanmoins, les défis à relever restent nombreux : qualité des ressources humaines des SFD, segmentation du secteur, recentrage de l'offre, mesure de l'impact du secteur, etc.

Après avoir renouvelé ses remerciements à l'ensemble des acteurs, le Directeur de la Microfinance a levé la séance aux environs de 13h00.